

Créer une entreprise au Portugal

Contenu:

FORMES D'ENTREPRISES Page 1:2 **IMPOT SUR LES SOCIETES** Page 2; 3; 4 **RETENUE A LA SOURCE** Page 5 **AUTORITES FISCALES** Page 6 **REGLES COMPTABLES** Page 6 **GESTION RESSOURCES HUMAINES ET LOI DU TRAVAIL** Page 7 LES COUTS Page 8;9;10 LE SYSTÈME ENTREPRISE DANS L'HEURE Page 10; 11; 12; 13 **DECLARATION DE DEBUT D'ACTIVITE** Page 13 **CONCLUSION** Page 14 LIEN "Worldwide Corporate Tax Guide 2015" Page 14 LIEN "PKF Worldwide Tax Guide 2015" Page 14 LIEN « POC, Plano official de contabilidade » Page 14

Novembre 2017

Créer une entreprise au Portugal

1-Formes d'entreprises

- A- Sociedade por quotas de responsabilidade limitada (Lda) est une société à responsabilité limitée.
 - Nombre de partenaires et d'associés : 2 associés minimum. Un seul associé dans le cas d'une société unipersonnelle (SUQ).
 - > Capital minimum et/ou maximum : 5.000 EUR
 - > Responsabilité des associés : La responsabilité est limitée au montant des apports.
- B- Sociedade anonima de responsabilidade limidada (SA) est une société anonyme.
- Nombre de partenaires et d'associés : 5 associés minimum, qui peuvent être étrangers et non-résidents.
- > Capital minimum et/ou maximum : 50.000 EUR de capital minimum entièrement souscrit avec obligation d'en libérer au moins 30%.
- Responsabilité des associés : La responsabilité est limitée au montant des apports.
- C- Sociedade em nome colectivo est la société en nom collectif.
- Nombre de partenaires et d'associés : 2 associés au minimum.
- > Capital minimum et/ou maximum : Pas de capital minimum
- > Responsabilité des associés : La responsabilité est solidaire et illimitée vis-à-vis des tiers.



D- Sociedade em comandita est une société en commandite

- Nombre de partenaires et d'associés : 2 associés au minimum dont les associés commandités et les associés commanditaires.
- > Capital minimum et/ou maximum : Pas de capital minimum.
- Responsabilité des associés : La responsabilité est illimitée pour les commandités, et limitée au montant des apports pour les commanditaires.

2 - Rechercher une entreprise ou un rapport financier au Portugal

Registre du commerce : http://www.irn.mj.pt/sections/irnGuianet : http://www.guianet.pt/pt/home

3 - Impôt sur les sociétés

Principales taxes	Taux
IRC – Impôt standard sur les sociétés (pour une liste exhaustive des taux et des entités, consultez le guide <u>EY</u>)	21%



Principales taxes	Taux
Le taux d'imposition pour les sociétés étrangères	Même taux d'imposition mais sur les revenus d'origine portugaise uniquement.
	Le taux d'imposition des entités non résidentes qui sont soumises à un régime fiscal privilégié dans leur pays de résidence et dont <u>le pays de résidence figure sur la liste noire du Portugal est de 35%.</u>
La taxation des plus-values	Les plus-values à long terme sont imposées au Portugal au taux standard de l'impôt sur les sociétés, mais les gains sur les cessions d'actions peuvent être exemptés.
Les déductions et les crédits d'impôt	Les dépenses encourues pour générer des profits et certaines provisions y compris des créances irrécouvrables et des pertes d'inventaire sont déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés. Les pertes fiscales peuvent être reportées pendant 12 ans avec un maximum de 70% déductibles chaque année. Un régime de propriété intellectuelle (IP) prévoit un crédit d'impôt de 50% pour les revenus provenant de la cession ou de l'utilisation des brevets et des dessins ou modèles industriels. D'autres incitations fiscales sont disponibles pour qualifier de nouveaux projets d'investissement, la R&D, les investissements d'actifs fixes et la création d'emplois. Les petites entreprises bénéficient également des régimes fiscaux spéciaux. Pour plus d'informations consultez le guide PFK. (En anglais)



Principales taxes	Taux
Les autres taxes sur les sociétés	Certaines dépenses déductibles sont soumises à une taxe autonome, telles que (i) les frais de représentation et relatives aux voitures privées, taxés à 10%, 25% ou 35% en fonction du prix d'acquisition de la voiture ; (Ii) les indemnités journalières et les frais de déplacement des employés, taxés à 5%. Les dépenses non-documentées ne sont pas déductibles et sont imposées à 50%. Une taxe autonome de 35% est prélevée sur les indemnités et la rémunération ainsi que des bonus (s'ils excèdent de 25% la rémunération annuelle et 27.500 EUR) versée aux membres du conseil et aux managers. Une taxe est prélevée sur les entreprises de production et de distribution de produits pétroliers en fonction de la hausse de la valeur des actions du pétrole détenues. Une taxe de transfert de propriété de 6,5% à 10% est payable par l'acheteur. Le portefeuille de l'immobilier municipal est taxé de 0,3% à 7,5%, les droits de timbre de 0,6% à 9% et les contributions du secteur industriel, de 0,285% à 0,85% pour l'énergie, de 2,5% à 14,3% pour le secteur pharmaceutique, et 0.08 EUR par sacs en plastique pour les entreprises qui produisent des sacs en plastique, il y aussi d'autres taxes qui sont prélevées. Pour plus d'informations, consultez le guide de EY sur l'impôt sur les sociétés. (en anglais)



4 – Retenue à la source

Dividendes : 25%
 Intérêts : 25%
 Royalties : 25%

> Tous les tarifs sont élevés à 35% en cas de paiement à un résident d'un paradis fiscal répertorié.

5 – Autorités fiscales

Direction des impôts au Portugal http://www.portaldasfinancas.gov.pt/pt/home.action

Ministère des Finances https://www.portugal.gov.pt/pt/gc21

Aperçu du système fiscal portugais et formulaires utiles

AUTRE LIEN UTILE

LOJAS DO CIDADAO https://www.portaldocidadao.pt/pt/home

Aide sur les questions fiscales, sécurité sociale, contrats eau, électricité et gaz, etc.).



6 – Règles comptables

L'année fiscale Du 1er janvier au 31 décembre.

Le plan comptable général Plano oficial de contabilidade http://www.cnc.min-financas.pt/ siteantigo/POC/POContabilidade.pdf

Les normes comptables http://www.cnc.min-financas.pt/ DC 1 à DC 29.

Les organismes comptables Ministére des finances : http://www.cnc.min-financas.pt/

Commissao de normalizacao contabilistica: http://www.cnc.min-financas.pt/

Les états financiers des entreprises doivent contenir un bilan (présentation simple ou détaillée), un

compte de résultat (sous forme de tableau), une annexe et un rapport de gestion (appelé D.O.G. «

Documento de Orgão de Gestão»).

Les obligations de publication Trois types de sociétés doivent légalement publier leurs états financiers : les entreprises publiques, les

sociétés anonymes et les sociétés cotées en bourse (selon la normative européenne). Les états financiers

des entreprises sont publiés une fois par an.

Les organismes professionnels Chambre des experts comptables : https://www.occ.pt/pt/

Association de comptables : http://www.apotec.pt/homepage.php

Association de comptables : http://www.apc.pt/wp/
Ordre des auditeurs, réviseurs : http://www.oroc.pt/

<u>La certification et l'audit Les entreprises doivent faire appel à un commissaire aux comptes certifié pour établir un audit annuel de leurs états financiers.</u> Vous pouvez contacter un auditeur externe : Mazars ; Ernst&Young KPMG ; PwC ; D.F.K e Associados ; Moore Stephens.

7 - Gestion des ressources humaines et lois du travail

A - Les contrats de travail

➤ Le contrat de travail est régi par les dispositions légales et dans une moindre mesure par les conventions collectives et la négociation individuelle.

Le formalisme du contrat de travail, les conditions d'embauche et de licenciement sont extrêmement rigides.

B - Le salaire minimum

> 649,8 EUR par mois (2017)

C - Le salaire moyen

> Salaire mensuel moyen brut des hommes : 1.138 EUR (source : OIT, 2009) ; Salaire mensuel moyen brut des femmes : 899 EUR (source : OIT, 2009).

D - La durée légale du temps de travail

39 heures

E - Contributions et charges sociales

➤ Les contributions sociales payées par l'employeur : 23,75 % Les contributions sociales payées par l'employé : 11%

F - Les lois du travail

Pour connaître les réglementations du travail qui s'appliquent aux entreprises. :

http://www.doingbusiness.org/data/exploretopics/labor-market-regulation

7



8 – Les coûts

A- Couts d'enregistrements (Hors honoraires notaire et juriste éventuels)

Il est possible d'ouvrir une entreprise dans un nom individuel ou d'entreprise, immédiatement. (24 h00/ Instant Company), qu'il s'agisse d'une entreprise individuelle, d'une société à responsabilité limitée ou d'une société à responsabilité limitée.

Le coût de l'inscription est de 360 € (incluant le montant des frais d'inscription sur Internet), et se fait au guichet, tout comme les statuts.

Les entreprises qui présentent le développement technologique ou la recherche en tant qu'objet social ne paient que 300 euros.

Ce montant est payé au moment de la constitution en espèces, par chèque ou par guichet automatique.

En outre, dans le cas de constitution de sociétés avec des biens meubles ou immeubles ou des participations soumises à enregistrement : 50 € par propriété, participation ou participation sociale ; 30 € pour chaque actif mobile ; 20 € par cyclomoteur ou moto, tricycle ou quadricycle d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm3, dans la limite de 30 000 €.

Il sera également dû le règlement de l'IMT (https://www.economias.pt/imt/) et d'autres taxes qui s'avèrent dues en tenant compte de la nature juridique de l'entreprise.

La publication de la création de la société est réalisée en ligne sur le site : www.mj.gov.pt/publicacoes



B- Couts initiaux

- > Dans la première année d'activité, l'entreprise n'a pas besoin d'effectuer des paiements sur compte et des paiements spéciaux sur le compte.
- ➤ En plus de l'IRC (17% pour les PME dans les premiers 15.000 euros de profit et 21% pour les autres cas), la société devra remettre à l'État la TVA qu'elle a payée dans ses transferts de biens ou de services, au taux de 23 %, 13% ou 6% (selon le type de biens ou de services).
- > Nous devons également compter sur les impôts municipaux (*derrama municipal*), qui peuvent atteindre 1,5%. https://www.economias.pt/derrama/
- > Dans le cas d'un entrepreneur individuel, le revenu est imposé en IRS et non IRC, comme un revenu de catégorie B (nécessitant également la livraison de la TVA).
- > La société peut opter pour un régime simplifié ou par une comptabilité organisée pour le chiffre d'affaires attendu.
- > En plus de ces taxes, le (s) entrepreneur (s) doit également prendre en compte les frais éventuels
- ➤ Le coût de constitution chez le notaire varie en fonction du montant du capital social. Pour 10.000 euros de capital, on peut compter 400 euros payables immédiatement en espèces ou par chèque.



9 – Généralités, procédures

Depuis plusieurs années, le Portugal a facilité les procédures pour la création de société.

Un accompagnement du client dans ses démarches administratives et des solutions clefs-en-main existe, de la rédaction des statuts, à la domiciliation de la société, en passant par les démarches auprès des administrations portugaises (fiscales, sécurité sociale...)

Comme évoqué auparavant, sous point 1 a-b-c-d, il existe plusieurs formes de sociétés ou autres formes d'implantation au Portugal.

Nous nous limiterons ici à décrire les démarches pour une société « por quotas de responsabilidade limitada (Lda)» (correspondant à une société à responsabilité limitée), ou une société uni-pessoal (correspondant à une société en nom individuel)

10 - Le système « Empresa na Hora » soit entreprise dans l'heure :

1 - Généralités

Les centres de formalités des entreprises regroupent les principaux services nécessaires aux premières démarches administratives liées à la création d'une entreprise, en même temps qu'il est possible d'y traiter d'autres formalités concernant la vie d'une entreprise (Administration fiscale et Sécurité sociale).

Cela concerne toutes les sociétés sauf celles qui nécessitent d'une autorisation préalable et celles dont le capital social ne serait pas uniquement réalisé en espèces (capital en nature).

Le fait de ne pas être portugais n'est pas un obstacle. Tout étranger peut créer une société via le service « empresa na hora».



2 - Choix du nom de la société

A choisir parmi une liste de nom prédéfinie (et réservée à cet effet) consultable sur ce site <u>www.empresanahora.mj.pt</u>

Cette liste n'étant pas actualisée en temps réel, mieux vaut prévoir une alternative au cas où le nom choisi serait en cours d'affectation.

Pour pouvoir choisir le nom de sa société, il faut en faire la demande au « Registo Nacional de Pessoas Colectivas».

Dans ce cas-là, il ne s'agit évidemment plus d'une société créée en 24 heures puisque cette demande peut durer plusieurs jours, voire plus, si les noms proposés ne sont pas acceptés

A noter que le nom légal de la société n'a rien à voir avec le nom commercial qu'il est ensuite possible de rajouter.

3 - Les statuts de la société

Une fois le nom de la société choisi, il faut choisir un modèle de statut parmi les deux proposés par le service. Ces modèles de statuts sont standards et minimalistes.

Pour des statuts contraignants impliquant plusieurs associés, la création d'une société via le service « empresa na hora» n'est donc pas recommandée.

Tous les associés de la société doivent être présents ou légalement représentés, munis d'une pièce d'identité et d'une carte ou numéro de contribuinte (número de identificação fiscal).



4 - Choisir le Siège social de la société

L'adresse précise du siège social de la société doit être définie (avec le nom du quartier - "freguesia"). Aucun justificatif de location ou d'achat de locaux ne vous est demandé.

5 - Le capital social de la société

Deux possibilités : le déposer avant, dans une banque de son choix, ou après (dans les 5 jours ouvrables).

<u>6 - Choix de l'objet social et de la classification CAE (Código de Actividade Económica)</u> Code d'activité économique

Le CAE est défini en fonction de l'activité principale de l'entreprise.

7 - Signature des statuts et paiement du service

Après relecture, les statuts sont à signer devant le notaire qui suit le dossier et qui a pouvoir pour reconnaître les signatures de forme officielle. Le coût de constitution varie en fonction du montant du capital social. Pour 10.000 euros de capital, on peut compter 400 euros payables immédiatement en espèces ou par chèque.

Deux pièces définissant l'identité d'une entreprise seront ensuite remises (un « cartão de pessoa colectiva (1) » et un «certidão do registo da Sociedade (2) ») ainsi qu'un "numéro de contribuinte (3) " attribué à la société, élément d'identification indispensable pour la facturation ou l'ouverture d'un compte bancaire. <u>A ce sujet, nous conseillons fortement de faire l'ouverture du compte bancaire et le dépôt du capital après la création de la société (même si bien sûr, il vous convient de prendre contact avec une ou plusieurs banques avant).</u>

(1) ID personnes collectives (2) Registre du commerce (3) Numéro de contribuable

Case postale 47 - CH 2035 Corcelles + **41 79 446 14 86 info@dboillatconsulting.com** - **www.dboillatconsulting.com**



Après ces 6 étapes l'entreprise est légalement créée, mais pas encore tout à fait prête à démarrer son activité.

Pour cela une déclaration de début d'activité est nécessaire.

6 - Déclaration du début d'activité

- A- Pour pouvoir exercer son activité, une entreprise doit déclarer un début d'activité à l'administration fiscale à travers le formulaire «Inicio de Actividade» et choisir un T.O.C. (técnico oficial de Contas) responsable de la comptabilité, recommandé ou fourni par la Bourse de la Chambre des TOC, pour 50 euros (+IVA).
- B- Cette déclaration d'activité peut se faire via internet dans les 15 jours suivants la date de création de la société et uniquement après avoir déposé l'argent du capital dans une banque.
- C- À partir de ce moment, une société peut avoir une activité et commencer à facturer ses services ou produits.
- D- Elle sera également enregistrée à la sécurité sociale portugaise dès sa création et de manière automatique (inscrit dans les statuts) où se fait l'enregistrement des employés ou l'enregistrement comme gérant rémunéré.
- E- La publication de la création de la société est réalisée en ligne sur le site www.mj.gov.pt/publicacoes
- F- Un nom de domaine internet (se terminant en .pt) est attribué automatiquement et gratuitement durant la première année. Dans les jours suivant la création, une lettre du fournisseur internet est envoyée au siège de la société indiquant un login et un mot de passe permettant de gérer son compte.



7 – Conclusion

- En conclusion, compte-tenu des contraintes imposées par le système et service « empresa na hora » est plutôt réservé aux entreprises familiales ou avec un ou deux associés sans contraintes de nom de société ou statutaires, ce qui est le cas pour de nombreuses personnes qui veulent créer des affaires de petite ou moyenne taille.
- Les statuts d'une société sont modifiables à tout moment notamment le nom, l'adresse du siège social, l'ajout de clauses statutaires, d'associés etc...
- Le système « Empresa on-line » depuis 2007 permet de créer une société de A à Z sur internet.
- Cependant, il est plus contraignant.
- Pour l'utiliser il faut avoir une signature électronique qualifiée (ce qui suppose d'autres démarches) ou passer par un avocat ou un notaire qui possède une signature digitale, mais il est surtout, pour l'instant, réservé aux citoyens portugais.

Nous pouvons vous accompagnez dans toutes les démarches d'une création de société au Portugal à travers un service d'appui-conseil aux entreprises.

Document annexé en relation :

Worldwide Corporate Tax Guide 2015

http://www.pkf.com/media/38264/PKF%20Worldwide%20Tax%20Guide%202015.pdf

> PKF Worldwide Tax Guide 2015

http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Worldwide corporate tax guide 2015/\$FILE/Worldwide%20Corporate%20Tax%20Guide%202015.pdf

> POC, Plano official de contabilidade

http://www.cnc.min-financas.pt/ siteantigo/POC/POContabilidade.pdf

Corcelles - Novembre 2017